

PRO BAIE
DU MONT SAINT MICHEL



PRO BAIE du Mont-Saint-Michel

Association des professionnels du tourisme de
la Baie du Mt St Michel de Cancale à Granville
Association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture d'Avranches.

Siège social: Mairie de Pontorson (50170)

Secrétaire: Nathalie Macé-Néracoulis, Le Tenzor de la Baie,
10 bis rue T. BLIN - 35 120 Cherrueix - Tél: 06 4 59 49 22

probaie-secretariat@orange.fr

www.probaie-mont-saint-michel.com

BULLETIN D'ADHESION 2022

Adhésion 2022 : 50 € :

1/2 adhésion : 25 €

Nom de la structure juridique :

Enseigne commerciale (inscrite sur l'Annuaire des Adhérents) :

.....

Adresse :

CP : VILLE :

Téléphone :

Téléphone Portable :

E-mail :

Adresse Site : www.....

Personne à contacter : NOM : Prénom :

Catégorie dans laquelle s'inscrit votre activité principale (mentionnez « 1 ») :

◇ Hôtels	◇ Hôtels-Restaurant	◇ Restaurant
◇ Gîtes	◇ Gîte et chambre d'hôte	◇ Chambre d'hôte
◇ Camping	◇ Camping -Aire de camping -car	◇ Aire de camping-car
◇ Sport et loisirs	◇ Visite et découverte	◇ Artisanat
◇ Autres	◇ Terroir	

Important : Cette adhésion ouvre droit à l'inscription sur l' « Annuaire des Adhérents »,
le site Internet de **PRO BAIE**
et le partage des publications sur la page Facebook de **PRO BAIE**

(*) Merci retourner votre bulletin d'inscription dûment complété lisiblement et d'y joindre
votre chèque libellé à l'ordre de l' « Association Pro Baie du Mont St Michel », à retourner
avant le **29/11/2021** :

Nathalie Macé-Néracoulis,
camping Le Tenzor de la Baie
10 bis rue T. Blin
35120 Cherrueix

Fait à ____

, le ____

Signature

Charte de l'adhérent

Votre adhésion à l'association Pro Baie vaut acceptation de termes suivants extraits du règlement intérieur.

L'adhésion à l'association permet de :

- ✓ Contribuer et participer aux travaux et aux actions de l'association **PRO BAIE**,
- ✓ Bénéficier des actions de l'association (Journées découvertes « Eductour », Site Internet, Annuaire des adhérents...),
- ✓ Bénéficier de la mise en réseau de ses adhérents,
- ✓ Présenter, proposer et faire connaître vos promotions, vos nouvelles activités et vos évènements auprès des membres de l'association.

Engagements de l'adhérent :

- ✓ Contribuer à assurer la promotion du réseau **PRO BAIE**,
- ✓ Contribuer à assurer la promotion du territoire de la baie de Granville et St Malo,
- ✓ Participation aux assemblées : L'adhérent s'engage à être présent ou à se faire représenter aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires,
- ✓ Informer sur ses nouveautés ou ses manifestations évènementielles : L'adhérent s'engage à informer les autres membres de l'association **PRO BAIE** de nouvelles activités ou d'évènements particuliers.
- ✓ Transmettre des informations fiables : L'adhérent est seul responsable des informations qu'il transmet.